



CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 7 NOVEMBRE 2012

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 20 JUIN 2012
- 4) Préavis 05 / 2012, budget 2013
- 5) Préavis 06/ 2012, arrêté d'imposition 2013
- 6) Préavis 07 / 2012, entente voirie
- 7) Préavis 08 / 2012, Fonds Energie et son Règlement
- 8) Election d'un délégué du Conseil à l'ACIC
- 9) Présentation du projet de refuge forestier
- 10) Communications municipales
- 11) Divers

APPEL, ORDRE DU JOUR.

- | | | |
|----|---------------|--|
| 01 | Appel | Mr le Président Menzel s'étant excusé, c'est le vice-président Philippe Schmidt qui dirige les débats et demande de procéder à l'appel. 22 Conseillers répondent présents. |
| 02 | Ordre du jour | Sans remarque, la séance se déroulera selon l'OJ reçu avec la convocation. |

ADMISSIONS - ASSERMENTATIONS / DEMISSIONS

- | | | |
|----|-----------|--|
| 03 | Assemblée | Aucune démission n'est parvenue au bureau. Par contre, Mr le Président a le plaisir d'appeler trois citoyens pour procéder à leur assermentation. Il s'agit de Mme Nançy Lane, Mrs Pascal Fua et Herbert Nyffenegger. L'assemblée compte désormais 44 membres, dont 25 pour délibérer ce soir. |
|----|-----------|--|

ADOPTION PV du 20 juin 2012

- | | | |
|----|----|---|
| 04 | PV | L'assemblée ne demandant pas la parole, Ph Schmidt propose le vote sur le PV du 20 juin: ce document est accepté par 23 voix et trois abstentions. |
|----|----|---|

PREAVIS NO 05 / 2012, budget 2013

- | | | |
|----|-------------|---|
| 05 | Budget 2013 | Ph Schmidt donne la parole à la Présidente de la commission de gestion. Mme Ulliel donne lecture du rapport de la commission, établi sur la base des éléments fournis par la Municipalité lors de la séance de travail du 22 octobre. Mr le Syndic se tient à disposition pour répondre à toutes questions de l'assemblée. Ce document ne suscite pas de discussion, le vice-président passe au vote. Le budget 2013 est adopté à l'unanimité. |
|----|-------------|---|

PREAVIS NO 06/ 2012, arrêté d'imposition 2013

- 06 Arrêté 2013 Mme Ulliel reprend la parole pour exposer les motifs amenant la commission à proposer à l'assemblée d'accepter l'arrêté d'imposition 2013 et ses composants tels que présentés par le préavis municipal n° 6. Vincent Denis explique que l'an prochain les charges d'un ménage seront déjà augmentées par l'arrivée de la taxe sur les déchets; la Municipalité a donc fait le choix de maintenir un taux d'impôt inchangé par rapport à 2012. La parole n'est pas demandée et **le nouvel arrêté 2013 est accepté à l'unanimité.**

PREAVIS NO 07 / 2012, entente voirie

- 07 Adhésion à l'entente voirie Bussy - Reverolle Mr Ph Schmidt demande à Mme Ulliel de présenter le rapport de la commission, puis Y Schopfer donne quelques infos complémentaires sur la motivation de la Municipalité à proposer la solution d'une entente sur la voirie: meilleure disponibilité du personnel, service plus complet, souple, soit meilleure efficacité. La commission propose aussi un vote en faveur de ce projet. Le vice-Président demande à l'assemblée de se prononcer; **l'adhésion à l'entente voirie est acceptée à l'unanimité.**

PREAVIS NO 08 / 2012, Fonds Energie et son règlement

- 08 Fonds communal pour la promotion du développement durable et des Energies renouvelables. La commission présente le résultat de son analyse; si dans l'ensemble elle est favorable à la création de ce Fonds, et qu'elle adhère à la philosophie qui a amené la Municipalité à travailler sur cet ambitieux projet, la commission de gestion demande à amender le document comme suit: ART 9, la subvention maximale sera de 200 000.-, remplaçant, la subvention maximale sera de 500 000.-
D Spycher demande quelle est la raison de cette suggestion. M Ulliel répond que la commission craint un épuisement du Fonds dans le cas où, par exemple, trois demandes de subventionnement arrivaient simultanément.
P Fua désire savoir quelle est la philosophie de ce Fonds ? V Denis explique qu'il ne s'agit pas de soutenir uniquement des rénovations ou des équipements, mais bien d'appuyer des projets entrant dans une large palette de mouvements allant dans le sens du "durable".
A Oulevey Bachmann demande quel système sera adopté pour un fonctionnement optimal de cette structure ? V Denis répond que, appuyé par les lignes du règlement, le comité du Fonds pourra analyser la structure et les objectifs d'un projet, et ainsi attribuer ou non une subvention.
H Nyffenegger trouve l'intitulé du règlement inadapté; le Syndic répond que ce titre est souhaité par le service (SEVEN) qui a examiné et approuvé le document.
D Spycher revient sur l'octroi maximal de subvention et trouve qu'un projet d'envergure pourrait avoir besoin de 500 000.- V Denis estime que même avec un maxi de 200 000.-, la commission de gestion pourrait autoriser, à titre exceptionnelle, le dépassement de ce montant. Ph Schmidt demande la détermination de l'assemblée; **l'amendement présenté est accepté par 18 voix**, 5 voix contre et 1 abstention.
Le vice-président fait maintenant voter l'assemblée sur le **préavis n° 8**, amendé; **il est accepté par 23 voix** et une abstention.

ELECTION d'un délégué du Conseil à l'ACIC

- 09 Délégué ACIC Suite à la démission de Mr Lardet, le Conseil général doit élire un nouveau délégué de notre assemblée au Conseil de l'ACIC. Mme Ulliel demande quelle est la mission de ce représentant: Y Schopfer lui donne les informations utiles. **D Spycher** se lève et propose d'endosser cette responsabilité. **Il est élu par acclamations.**

PRESENTATION d'un projet de REFUGE forestier

- 10 Le Refuge J Stoudmann présente aux Conseillers le projet mené par la Municipalité. Il décrit la situation, la construction, ainsi que les motifs qui ont conduit l'exécutif à mener ce dossier jusqu'ici. Il précise que les services de l'Etat ont reçu le projet pour examen et qu'ils ont donné leur accord de principe, avant enquête publique. Cl Gebhard demande pourquoi ce refuge n'est pas étudié en rondins. J Stoudmann répond que les problèmes de tassement et d'isolation de la construction sont plus compliqués avec les rondins. Ph Schmidt approuve.
J Stoudmann confirme que la demande de construction de ce refuge sera présentée le 5 décembre au Conseil.

COMMUNICATIONS municipales

- 11 Yves Schopfer Y Schopfer informe l'assemblée que la route Bussy - Clarmont sera prochainement refaite, et que l'ACIC est partenaire dans la réflexion sur la sécurisation de la traversée parking - bâtiments au niveau de Chaniaz.
- 12 Christian Perret-Gentil Il résume brièvement la situation sur le chantier, en annonçant que le plan financier ainsi que le calendrier sont à ce jour respectés. A Höhener s'étonne du nombre de "cheminées" en cuivre sur chaque toit. Ch Perret-Gentil explique qu'il s'agit des sorties de ventilation. D Breton demande le prix des loyers; il lui est répondu que les locations seront proposées entre 3 200.- pour les plus petits et 3 800.- pour les grands logements.
- 13 Vincent Denis Mr le Syndic remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle a montré face aux sujets présentés ce soir.

DIVERS

- 14 André Höhener Ce Conseiller signale que la porte du hall de la salle de commune est parfois fermée à clé, alors que des documents devraient pouvoir être consultés à l'intérieur.
- 15 H Nyffenegger Il s'étonne de la lenteur du chantier de Pierrafuz, en comparaison avec le chantier à l'entrée de Monnaz. Ch Perret-G confirme que le calendrier de notre chantier est parfaitement suivi.
- 16 Claude Gebhard Ce citoyen revient sur la circulation, rapide, sur la route de Saint-Saphorin, et signale le passage fréquent de poids lourds, malgré l'interdiction. Y Schopfer répond que la seule solution à ce jour serait de demander à la gendarmerie d'effectuer un passage de temps à autre.
- 17 Marlyse Ulliel Mme la présidente de la commission de gestion propose que le suppléant soit convoqué avec les membres pour les séances; il serait ainsi averti de la date en cas d'absence d'un membre.
- 18 Luc Breton Il signale qu'il constate souvent des personnes étrangères à la commune qui déposent des déchets dans nos containers. Y Schopfer répond que cette situation se règlera dès la mise en place de notre réglementation sur les déchets, par des containers avec cartes d'accès. Ce citoyen revient aussi sur les salissures de chien sur la place publique; le tuyau d'arrosage communal est bien utile pour le nettoyage.

FIN DE SEANCE

- 19 SEANCE LEVEE à 22 HEURES S'ensuit le moment de convivialité d'usage.